

Demande de carte Visa* ManuvieCOMPTANT+^{MC}**Instructions**

1. Assurez-vous que vous êtes admissible à une carte.
2. Remplissez le formulaire en entier, y compris la section de la signature et de la date à la page 3.
3. Renvoyez-le à votre spécialiste interne des prêts/spécialiste des prêts aux particuliers de la Banque Manuvie.

Vous pouvez demander une carte si tous les énoncés suivants sont vrais :

- Je suis un résident du Canada.
- J'ai atteint l'âge de la majorité (18 ou 19 ans, selon la province de résidence).
- Je n'ai pas fait faillite au cours des sept dernières années.

Réservé aux conseillers

Type de demande

C

Code du SPP/SIP

938389

Code du conseiller

380282**OUI! J'aimerais demander une**

- ☐ **Carte Visa Infinite* ManuvieCOMPTANT+^{MC}** ☐ **Carte Visa* Platine ManuvieCOMPTANT+^{MC}**

(Carte **Infinite** : un revenu personnel minimal de 60 000 \$
ou un revenu du ménage minimal de 100 000 \$ est exigé.)

- ☐ J'ai lu et j'accepte le Sommaire des taux et des frais, les Conditions générales et le
Consentement pour le produit choisi (pages 3 et 4) et je consens à ce que vous établissiez
un compte de carte Visa ManuvieCOMPTANT+ en mon nom.

1) Renseignements personnels

Prénom

Initiale du second prénom

Nom de famille

Date de naissance (MMMM/JJ/AAAA)

NAS (facultatif)

2) Adresse du domicile

Adresse (numéro, rue, numéro d'appartement, de suite ou d'unité - Case postale non acceptée)

Ville

Province

Code postal

À cette adresse depuis

années

mois

Ancienne adresse (si moins de 24 mois à l'adresse actuelle)

Ancienne adresse (numéro, rue, numéro d'appartement, de suite ou d'unité)

Ville

Province

Code postal

À cette adresse depuis

années

mois

3) Coordonnées

Numéro de téléphone principal

Deuxième numéro de téléphone

Adresse de courriel

4) Renseignements sur l'emploi

Situation d'emploi

Employeur

Revenu annuel brut (\$)

Autre revenu (\$)

Employé(e) depuis

années

mois

Adresse complète de l'employeur (numéro, rue, numéro d'appartement, de suite ou d'unité)

Ville

Province

Code postal

Numéro de téléphone au travail

Secteur d'activité

Profession

Employeur précédent (si moins de six mois auprès de l'employeur actuel)

Employeur précédent

Adresse de l'employeur précédent (numéro, rue, numéro d'appartement, de suite ou d'unité)

Ville

Province

Code postal

Durée de l'emploi précédent

années

mois

5) Autres renseignements

Situation relative au logement

Loyer/versement hypothécaire mensuel (\$)

Avez-vous occupé, vous, l'un de vos proches ou de vos proches collaborateurs, un poste de haut niveau au sein d'un gouvernement, d'un parti politique, de l'armée ou d'une société d'État, ou occupez-vous un poste de dirigeant d'une organisation internationale?

Dans l'affirmative, vous devrez remplir le formulaire *Déclaration relative aux personnes politiquement vulnérables* (AB0707F).

6) Ajouter un utilisateur autorisé (facultatif)

Prénom

Initiale du second prénom

Nom de famille

Date de naissance (MMMM/JJ/AAAA)

NAS (facultatif)

Numéro de téléphone principal

☐ Oui, l'adresse de l'utilisateur autorisé est la même que la mienne.

Adresse (numéro, rue, numéro d'appartement, de suite ou d'unité)

Ville

Province

Code postal

Vous, le demandeur, acceptez les conditions générales ci-après, telles qu'elles sont énoncées :

À titre de demandeur, je certifie que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et véridiques, et je vous demande (Banque Manuvie) d'établir un compte de carte Visa ManuvieCOMPTANT+ en mon nom. Veuillez me faire parvenir la carte VISA de la Banque Manuvie que j'ai demandée ou toute autre carte que vous approuvez (la « carte ») et veuillez me faire parvenir une carte à l'occasion, dans le cadre d'un renouvellement ou d'un remplacement. Je souhaite obtenir un numéro d'identification personnel (NIP) afin de pouvoir utiliser les guichets automatiques et d'effectuer des achats. Si vous émettez une carte à mon intention, je conviens de respecter les conditions stipulées dans la Convention du titulaire de carte, et je consens à ce que l'utilisation de la carte constitue une confirmation que j'ai reçu la Convention du titulaire de carte.

Je serai responsable de toutes mes obligations ainsi que de celles de tout utilisateur autorisé, y compris l'utilisation du compte de la carte Visa ManuvieCOMPTANT+ et de tous les frais applicables qui s'y rapportent. Pour les résidents du Québec seulement : s'il y a plus d'un titulaire de carte, les obligations de tous les titulaires de carte sont solidaires et indivisibles et peuvent être réclamées dans leur intégralité de leurs héritiers, légataires et cessionnaires respectifs.

Consentement :

J'autorise la Banque Manuvie du Canada (la « Banque ») à obtenir et à vérifier les renseignements personnels me concernant auprès de toute personne, toute institution financière, toute société ou toute autre partie avec qui j'ai ou je prévois avoir des relations de nature financière ou personnelle, ou qui possède des renseignements au sujet de telles relations, comme les agences de crédit, ainsi qu'à donner, partager ou échanger de tels renseignements avec elles. La Banque utilisera mes renseignements personnels pour confirmer mon identité et l'exactitude des renseignements que j'ai fournis ou qui ont été recueillis avec mon consentement, pour approfondir sa connaissance de mes relations financières et déterminer mon admissibilité aux produits et services que je demande, ou que la Banque, ses filiales ou d'autres fournisseurs de produits financiers me proposent, pour administrer adéquatement mon dossier financier, pour assurer l'exactitude et l'intégrité du système d'enregistrement des crédits, ou à d'autres fins exigées ou autorisées par la loi.

Mes renseignements personnels peuvent également servir à gérer et à évaluer les risques et les opérations de la Banque, notamment à percevoir une somme que je dois à la Banque; à mener des recherches pour me retrouver, à mettre à jour mes coordonnées dans le dossier de la Banque et à me protéger et à protéger la Banque contre la fraude.

Je consens également à ce que toute personne avec qui la Banque communique en vertu de la présente autorisation fournisse de tels renseignements. J'autorise la Banque à enregistrer mes conversations téléphoniques avec elle aux fins d'administration de mon compte et de contrôle de la qualité du service à la clientèle. Si je ne veux pas que mes conversations téléphoniques soient enregistrées, j'accepte de communiquer avec la Banque uniquement par écrit et demande à la Banque de communiquer avec moi uniquement par écrit.

En fournissant mon adresse électronique, j'autorise la Banque à utiliser cette adresse comme autre moyen de communiquer avec moi au sujet de mes produits bancaires. Je comprends qu'il est impossible de garantir la protection des communications par courriel. Je conviens que la banque n'encourt aucune responsabilité à l'égard des préjudices que je pourrais subir à la suite de l'interception par un tiers d'un courriel envoyé par la Banque ou par moi relativement à la présente autorisation. Je conviens que, en cas de changement de l'adresse de courriel figurant dans le présent formulaire, il m'incombe de faire mettre à jour l'adresse conservée par la Banque. Je comprends que si je ne souhaite pas recevoir de courriels de la Banque, je peux me désabonner, supprimer mon adresse électronique en ligne ou communiquer avec le Service à la clientèle de la Banque au 1 877 765-2265, pour la faire supprimer.

Si je fournis mon numéro d'assurance sociale (NAS), ce dernier peut servir à m'identifier de manière distinctive par rapport à d'autres clients portant un nom semblable, pour apparier, tant à l'interne qu'à l'externe, mes dossiers personnels à ceux de tiers détenant mon consentement et pour maintenir l'intégrité et l'exactitude de mes renseignements personnels.

L'accès à mes renseignements personnels, notamment les motifs du rejet de ma demande par la Banque le cas échéant, sera limité aux personnes suivantes : les employés de la Banque, ses représentants et ses mandataires, dans l'exécution de leurs tâches pour la Banque; les employés de Manuvie et ceux des sociétés affiliées à la Banque lorsqu'ils répondent à des préoccupations sur des produits offerts et collaborent à d'autres demandes de renseignements; les fournisseurs de crédit avec qui je fais affaire ou les agences d'évaluation du crédit et les mandataires autorisés à recueillir des renseignements personnels au sujet de mes antécédents en matière de crédit ou de finances; les fournisseurs de services avec qui la Banque fait affaire, dans l'exécution de leurs tâches pour la Banque; les personnes à qui j'ai accordé cet accès et les personnes autorisées par la loi. Je reconnais que je comprends et que j'accepte d'être lié par le Consentement relatif à mes renseignements personnels ci-dessus et que je consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels, comme il est indiqué ci-dessus.

Il est entendu que je peux communiquer avec le Service à la clientèle de la Banque Manuvie, au 1 877 765-2265, si je souhaite obtenir de plus amples renseignements au sujet des politiques de la Banque en matière de confidentialité ou si je souhaite me renseigner sur les modalités de retrait de mon consentement.

Applicable dans la province de Québec seulement : Il est la volonté expresse des parties que cette convention et tous les documents s'y rattachant soient rédigés en français.

Signature du demandeur (N'utilisez pas de caractères d'imprimerie ni d'initiales.)

Date (MMMM/JJ/AAAA)

Sommaire des taux et des frais associés à la carte Visa Infinite ManuvieCOMPTANT+ et à la carte Visa Platine ManuvieCOMPTANT+

Taux d'intérêt annuels	Ces taux d'intérêt sont en vigueur le jour de l'ouverture de votre compte (que votre carte soit activée ou non). Achats, frais et autres frais : 19,99 % Avances de fonds : 21,99 % Taux promotionnel sur les virements de solde : 1,99 % pendant une période de 180 jours (6 mois)¹. Virements de solde : 21,99 % après la période promotionnelle. Si nous ne recevons pas votre paiement minimum avant la date d'échéance du paiement deux fois ou plus par période de 12 mois, les taux d'intérêt annuels augmenteront aux taux standard de 24,99 % sur les achats, les frais et les autres frais et de 26,99 % sur les avances de fonds et les virements de solde. Cette augmentation prendra effet au cours de la période du troisième relevé suivant le défaut de paiement ayant causé l'augmentation des taux. L'augmentation des taux demeurera en vigueur jusqu'à ce que vous versiez vos paiements minimums avant la date d'échéance pendant une période de 12 mois consécutifs.
Période de grâce sans intérêt	Vous profiterez d'un délai de grâce sans intérêt d'au moins 21 jours si vous remboursez la totalité de votre solde avant la date d'échéance. Aucun intérêt ne sera imputé sur les achats et les frais figurant sur votre relevé la première fois si vous réglez la totalité de votre nouveau solde avant la date d'échéance du paiement. Il n'y a pas de délai de grâce sans intérêt sur les avances de fonds et les virements de solde.
Paiement minimum	Votre paiement minimum sera de 10 \$ majoré des intérêts et des frais (excluant les frais annuels), de toute différence entre le nouveau solde et votre limite de crédit et de tout montant en souffrance par rapport au mois précédent. Si le nouveau solde est inférieur à 10 \$, il doit être intégralement remboursé.
Opérations de change	Nous vous enverrons une facture en argent canadien si vous utilisez votre compte pour effectuer des opérations en devises étrangères. Le taux de change est déterminé par Visa Inc. en notre nom à la date à laquelle l'opération a été conclue avec Visa Inc. Ce taux de change peut être différent du taux en vigueur à la date de l'opération. Lorsque l'opération est imputée à votre compte, en plus du taux de change, vous vous verrez facturer des frais de conversion des devises étrangères correspondant à 2,5 % pour chaque opération en devises étrangères.
Frais annuels	Cartes Visa Infinite ManuvieCOMPTANT+ : 99 \$ pour le titulaire principal de la carte, 30 \$ pour chaque utilisateur autorisé Cartes Visa Platine ManuvieCOMPTANT+ : Aucuns frais annuels, ni aucuns frais pour les autres utilisateurs autorisés Les frais annuels seront imputés à l'émission de la carte (quelle que soit la date d'activation). Ils vous seront facturés sur votre premier relevé et une fois par année par la suite.
Autres frais	Les frais suivants seront imputés le jour où l'opération est effectuée : Avances de fonds : 3,50 \$ Virements de solde : 1 % du montant transféré. Paiement non honoré à la Banque Manuvie (IF) : 45 \$ Copie supplémentaire de votre relevé mensuel : 5 \$ par copie. Frais pour une copie de reçu d'opération : 5 \$ pour chaque copie demandée. Frais pour demande urgente de carte : 25 \$ Les frais suivants seront imputés à la date du relevé : Dépassement de la limite de crédit : 29 \$. Les frais sont facturés une seule fois par période de relevé si le solde de votre compte dépasse la limite de crédit au moment de la date de votre relevé². (Veuillez vous reporter à la section « Renseignements supplémentaires » pour obtenir de plus amples renseignements sur les taux et les frais.)

Renseignements supplémentaires

¹**Taux promotionnel sur les virements de solde** : Le taux promotionnel sur les virements de solde est offert pour les virements de solde inscrits à votre compte de carte de crédit dans les 90 jours suivant la date de l'ouverture de votre compte de carte de crédit, et il s'appliquera pendant les 180 premiers jours suivant la date à laquelle ces virements de solde sont inscrits à votre compte de carte de crédit. Cette offre peut être retirée en tout temps.

²**Dépassement de la limite de crédit** : Les frais de dépassement de la limite de crédit ne sont pas imputés aux résidents du Québec.

Frais pour un paiement non honoré à la Banque Manuvie (IF) : Ces frais s'appliquent si un paiement à votre compte de carte de crédit fait par chèque ou par prélèvement automatique à partir de n'importe quelle institution financière, y compris la Banque Manuvie, n'est pas accepté en raison d'une insuffisance de fonds.

Frais de copie de relevé ou de reçu d'opération : Aucuns frais ne sont exigés pour une copie du dernier relevé mensuel ou d'un reçu d'opération y figurant ou si la demande est attribuable à une erreur commise par la Banque Manuvie. Des frais de 5 \$ sont imputés pour chaque copie supplémentaire de relevé mensuel antérieur ou de reçu d'opération figurant sur un relevé mensuel antérieur. Les reçus d'opération peuvent ne pas être offerts pour tous les types d'opérations.

Renseignements supplémentaires sur les intérêts et la période de grâce : Lorsque des intérêts sont imputés à un nouvel achat, ils le sont à compter de la date de l'opération. Des intérêts sont imputés sur les avances de fonds à compter du jour où elles sont accordées. Des intérêts sont imputés sur les virements de solde à partir de la date à laquelle ils sont inscrits à votre compte de carte de crédit.

Frais des commerçants : Les commerçants peuvent se voir imputer des frais plus élevés lorsqu'ils acceptent les cartes haut de gamme (cartes Visa Infinite).

Notes explicatives : Les termes utilisés dans la présente divulgation ont le sens qui leur est attribué dans la Convention du titulaire de carte, sauf indication contraire.

Québec seulement : Vous avez expressément exigé que le présent formulaire et tout document qui s'y rattache soient rédigés en français. You have expressly requested that this form and any related documents be drawn up in French.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cartes de crédit de la Banque Manuvie, composez le 1 844 323-7053.

Les taux d'intérêt et les frais relatifs à la carte indiqués sont ceux en vigueur depuis le **3 mai 2017**; ils peuvent changer de temps à autre.